Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE l'ALIMENTATION, DE LA PECHE
DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Mireille TROUPEL
Tél. : 01.49.55.44.61
Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2011-2166

Date: 30 novembre 2011

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Objet : Accompagnement du baccalauréat professionnel SAPAT

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires » et précisions concernant les modalités de mise en œuvre.

Mots-clés : Session - Accompagnement - Bac professionnel - Formation

Destinataires	
Pour exécution	Pour information
– Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – Services régionaux de la formation et du développement – Services de la formation et du développement – Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAPRAT – Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles – Unions nationales fédératives d'établissements privés	– Inspection de l'enseignement agricole

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en œuvre du cycle terminal du baccalauréat professionnel SAPAT sera effective à la rentrée 2012.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, deux sessions d'accompagnement NORD et SUD sont organisées par l'ENFA. Ces sessions sont destinées exclusivement aux établissements qui proposeront cette formation à compter de la rentrée 2012.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du Bac Pro et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

1.2. Public cible

Sont conviées à cette action de formation deux personnes par établissement public concerné :
- un coordonnateur de la filière
- un enseignant du domaine professionnel

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option, seules deux personnes seront retenues.

Pour les DOM/COM : une personne par établissement public.

Sont également conviées deux représentants de chaque union fédérative d'établissements privés.

1.3. Dates et lieux de formation

Deux sessions sont organisées du 1 au 2 février 2012 à Paris (Session Nord) et du 7 au 8 février 2012 à Toulouse (Session Sud).

1.3.1 La session Nord (Paris)

Elle est réservée aux personnes résidant dans les régions Alsace, Basse et Haute-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie et dans les DOM/COM.

Elle se déroulera du mercredi 1er février 2012 (9h) au jeudi 2 février 2012 (17h) à :

L'Enclos Rey
57 rue Violet
75015 PARIS

1.3.2 La session Sud (Toulouse)

Elle est réservée aux personnes résidant dans les régions Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Elle se déroulera du mardi 7 février 2012 (9h) au mercredi 8 février 2012 (17h) à :

L'Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse
2 route de Narbonne
Complexe agricole d'Auzeville
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Programme prévisionnel

-Présentations du référentiel de diplôme dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, des documents d'accompagnement, du projet de note de service précisant l'évaluation certificative et les espaces d'autonomie.

-Travaux en ateliers sur la mise en œuvre de l'évaluation, des stages, du ruban pédagogique, l'articulation des enseignements de 2nde et de 1ère-Terminale, lien avec l'évaluation BEPA.

L'encadrement de la session est assuré par Marie-Hélène NEGRE et Julie BLANC (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

- Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet, par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en saisissant le code action :

Code action session (safo) : 530520 / 1 pour la session NORD (Paris)

Code action session (safo) : 530520 / 2 pour la session SUD (Toulouse)

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès le vendredi 2 décembre 2011.

Clôture des inscriptions le vendredi 6 janvier 2012

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

- Modalités d'inscription pour les représentants des fédérations de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe. Elle n'est pas en format PDF. Il est possible de la remplir directement à partir de l'ordinateur et de la scanner après signature pour faciliter les différents envois.

Chaque fédération CNEAP – UNREP - Fédérations régionales MFR inscrit deux représentants et retournent ses fiches par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie : formation-continue.enfa@educagri.fr

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, ne seront pas prises en compte.

Date limite d'envoi : le vendredi 6 janvier 2012

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne sont pas pris en charge par la structure organisatrice (ENFA).

La chef de la mission de la stratégie
et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

Service Formation Continue
Dossier suivi par : Nadine HIRTZLIN
: 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
formation-continue.enfa@educagri.fr

Union nationale fédérative d'établissements PRIVES
~~Etablissements PRIVES~~

Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) Catégorie : Grade : Mèl Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl Établissement (obligatoire) : Fédération : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : ☐ Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre Motivations de la demande : ☐ Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Code de l'action (N°SAFO) : 530520 / 1 session NORD Intitulé : Bac Pro SAPAT Date : du 1 au 2 février 2012 Lieu : Enclos Rey Paris Code de l'action (N°SAFO) : 530520 / 2 session SUD Intitulé : Bac Pro SAPAT Date : du 7 au 8 février 2012 Lieu : ENFA Toulouse

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération
☐ Favorable Défavorable Motif du refus :	Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP) Visa des fédérations régionales (MFR, IREO) (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :